

Décision

Générale

colonial

Décision n° 411/SG/FIN accordant une subvention au Club sportif de Tadjoura

n° 411/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
20 mars 1968

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1968

Date du numéro
10 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de deux cent mille francs Djibouti (200.000 FD.) est allouée au Club sportif de Tadjourah, à titre de participation à ses dépenses de fonctionnement. Cette dépense sera supportée par le budget du Service local (exercice 1968, chap. 28, art. 2, § 9).